



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Soins et maintien a domicile

Question écrite n° 49771

Texte de la question

M. Adrien Zeller interroge par l'un de ses concitoyens, attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le cas des personnes dependantes maintenues a domicile qui necessitent la presence permanente d'une aide a domicile. Il souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour faciliter l'embauche d'une garde a domicile, et ce notamment en matiere d'exoneration de charges sociales - lesdites charges sociales representant souvent un cap financier infranchissable et forçant la famille a choisir la solution de l'hospitalisation long sejour plutot que le maintien a domicile.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49771

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1495